



⇒ **CONTRE LA SUPPRESSION DE 2650 POSTES** dans le second degré et les services administratifs, conséquence des réformes Blanquer et de la loi de finance 2019.

⇒ **CONTRE LE LYCEE BLANQUER, UN LYCEE INEGALITAIRE** qui encourage une concurrence entre les personnels et entre les établissements, qui appauvrit la carte des formations, qui marginalise la voie technologique...



⇒ **CONTRE LA MISE EN PLACE DE LA REFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE** dans son ensemble, qui baisse les heures d'enseignements élèves, dévalorise et déqualifie les formations et les diplômes, mixe les publics au détriment de la qualité d'enseignement et de formation, aggrave les conditions de travail des personnels ; contre la disparition du bac pro GA, la fusion des formations en famille de métiers...

⇒ **CONTRE UN COLLEGE DE MANAGERS** qui encourage les directions à piétiner notre statut pour orienter nos pratiques en matière d'évaluation, pour imposer des remplacements lors des sorties scolaires, des réunions inutiles où il faut rendre des comptes. Contre la polyvalence et l'augmentation du temps de service au nom de « l'école du socle ».

⇒ **CONTRE LES EVALUATIONS NATIONALES CP-CE1 ; POUR UNE REELLE LIBERTE PEDAGOGIQUE**

⇒ **POUR UNE POLITIQUE D'EDUCATION PRIORITAIRE** mise en cause par Blanquer qui préconise ainsi le désengagement de l'Etat : le label REP doit être préservé avec les moyens afférents, intégrer davantage de collègues, mais aussi les lycées.

⇒ **CONTRE LA CASSE DU STATUT DES CPE ET POUR UNE RECONNAISSANCE D'UN VRAI METIER POUR LES AED, LES AESH, ET TOU.TE.S LES CONTRACTUEL.LE.S ENSEIGNANT.E.S ET ADMINISTRATIF.VE.S**

⇒ **CONTRE LA REFORME TERRITORIALE** qui prévoit de fusionner les académies, éloignant les personnels des services administratifs qui les gèrent, mutualisant les ressources pour augmenter la charge de travail et supprimer des postes.

⇒ **CONTRE LE PROJET DE LOI INTITULE « POUR L'ECOLE DE LA CONFIANCE »** qui permettra au ministre de légiférer par ordonnances sur des sujets essentiels pour l'avenir de notre école.

⇒ **POUR UN SYSTEME DE RETRAITE SOLIDAIRE**, contre l'arnaque du projet de retraites « par points » qui organiserait la baisse des pensions en particulier pour les cadres A de l'Education Nationale.

⇒ **POUR UNE FONCTION PUBLIQUE STATUTAIRE, GARANTE DE L'EGALITE ET DES DROITS ;** contre la logique du rapport « CAP 2022 qui préconise l'ouverture à la concurrence ou l'externalisation des services assurés par la FONCTION PUBLIQUE.

L'intersyndicale CGT Educ'Action, FSU, FO et SUD Education appellent à la grève tous les personnels de l'Education Nationale

LUNDI 12 NOVEMBRE

Prises de parole et manifestation

Tous et toutes place Napoléon à 10 h !